

Rapport d'activité 2025



Sommaire

Rapport moral de la Présidente de l'Udaf 69.....	p.4
Nos quatre missions pour améliorer la vie des familles.....	p.5
Mot de la Direction Générale et orientations 2026.....	p.6

Rapport de la Vie Institutionnelle

Le Conseil d'Administration.....	p.10
Être représentant de l'Udaf.....	p.11
Associations et familles adhérentes.....	p.13
Temps forts de l'année 2025.....	p.14
Zoom sur les instances statutaires et les commissions.....	p.18
Zoom sur les conventions d'objectifs 2023-2026.....	p.20
Zoom sur la Maison de la Famille itinérante.....	p.21
Zoom sur nos permanences.....	p.22

Rapport des Services

Organisation des services de l'Udaf 69.....	p.24
L'équipe d'encadrement.....	p.24
Codir et réunion d'encadrement.....	p.25
L'Udaf 69 en chiffres.....	p.26
Démarche qualité RGPD : notre politique qualité.....	p.27
Notre démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations.....	p.28

Le Pôle Fonctions Support

Zoom sur la communication.....	p.30
L'Accueil.....	p.31
Le service Ressources Humaines.....	p.32
Le service Comptabilité et paye.....	p.33
Le service Comptabilité des usagers.....	p.34

Le Pôle Accompagnement Social

Zoom sur un nouveau service :	
Le Service Commun d'Accompagnement des Familles et des Enfants (SCAFE).....	p.35
L'Action Educative Administrative (AEA).....	p.40
L'Action Educative Administrative Petite Enfance (AEAPE).....	p.42
L'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF).....	p.44
La Mesure Judiciaire de Protection des Majeurs (MJPM).....	p.46
La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).....	p.48
Le Fonds de Solidarité Logement (FSL).....	p.50

Le Pôle Action Familiale

L'Accompagnement social lié au logement (ASLL).....	p.51
Le service Institution.....	p.52
La Médiation Familiale.....	p.54
Le Conseil Numérique.....	p.56
Le Soutien Budgétaire : Point Conseil Budget.....	p.58

Contactez nos services.....	p.61
Nos partenaires financiers.....	p.62

Rapport moral de la Présidente de l'Udaf 69



Jacqueline PAYRE



Chers partenaires, chers adhérents,

L'année 2025 a été une **année riche**, marquée à la fois par l'**anniversaire de nos 80 ans**, fêté en 2026; par des évolutions importantes, des moments de mobilisation collective, et aussi par des événements plus solennels dans notre Udaf.

Avant toute chose, je tiens à adresser mes **remerciements sincères** à la **direction par intérim** ainsi qu'à l'ensemble du **comité de direction**.

Dans un contexte marqué par l'absence du directeur général, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur capacité à assurer la continuité des actions ont été déterminants. Leur mobilisation a permis de maintenir le cap de notre projet associatif et de poursuivre efficacement nos missions au service des familles.

Un développement de nos actions au service des familles

L'année 2025 a été marquée par une avancée majeure avec la **création et l'inauguration**, en décembre 2025, du **service SCAFE** – service commun d'accompagnement des familles et des Enfants –

Ce projet, construit conjointement avec l'**Entraide Protestante de Lyon**, illustre notre volonté de coopération et d'**innovation sociale**, dans le territoire métropolitain.

Le SCAFE; en charge de l'**AEMO** (Aide Éducative en Milieu Ouvert), vient **renforcer notre présence auprès des familles les plus fragilisées** et consolider notre rôle d'acteur de proximité dans l'accompagnement éducatif.

Une dynamique associative renforcée

Notre conseil d'administration s'est enrichi en juin 2025 avec l'arrivée de **nouvelles associations** que nous sommes particulièrement heureux d'accueillir ou de réaccueillir :

Lire et Faire Lire

APGL – Association des Parents et Futures Parents Gays et Lesbiens

SAB – Solidarité Anorexie Boulimie

L'Association des Familles de Craponne

L'Association des Grands-Parents Européens

L'AFL – Association des Familles Laïques

Corps en révolte

La **diversité associative** vient enrichir la **représentation des familles** et permet de mobiliser de nouveaux représentants familiaux.

Des événements marquants pour notre réseau

L'année 2025 restera également marquée, au niveau national, par la disparition de notre présidente nationale, **Marie-Andrée Blanc**, en avril 2025.

Son **engagement en faveur des familles**, sa vision et sa détermination, son travail au CESE ont été unanimement salués. Nous tenons à saluer l'héritage qu'elle nous laisse, qui continue de guider nos actions.

Un cadre rénové pour mieux accueillir

Nous avons également mené en 2025 un important projet de **renovation du site de Lyon**, afin d'améliorer les **conditions d'accueil du public, des associations et de travail des équipes**.

Ces travaux ont été valorisés lors de l'inauguration de nos nouveaux locaux. À cette occasion, nous avons souhaité **rendre un hommage** particulier à notre présidente nationale en donnant son nom à un espace emblématique : **la Salle Marie-Andrée Blanc**.

L'année 2025 témoigne de la solidité de notre association, de sa capacité à **s'adapter, à innover et à se rassembler** dans des moments parfois complexes.

C'est collectivement, grâce à l'**engagement de chacun** – administrateurs, professionnels, bénévoles et partenaires – que nous poursuivons notre mission au service des familles.

À l'intérieur de l'Udaf, les commissions mixtes salariés bénévoles poursuivent leur **travail sur les enjeux de demain**, qu'il s'agisse de la **politique familiale, de la santé, de l'habitat, de la Maison de la Famille** ou encore de la communication. Cette **coopération entre salariés et bénévoles** constitue une force précieuse et fait partie de notre identité.

L'année 2026 s'inscrit dans la **continuité des actions de l'Udaf**, nous sommes bien conscients des difficultés sociale économiques que rencontrent la plupart des familles.

Nous engagerons l'**évaluation externe de nos services** d'action éducative administrative. Ce temps sera l'occasion de valoriser le travail réalisé, mais aussi de questionner nos pratiques pour continuer à progresser au service des familles.

Nous continuerons à **développer nos services, à renforcer nos partenariats et à innover** pour répondre aux besoins des familles, dans un contexte économique et politique qui nous appelle à la vigilance, à la mobilisation et à l'innovation sociale.

Merci aux équipes salariées pour leur engagement constant dans leur mission auprès de nos bénéficiaires.

Merci pour votre engagement, pour votre présence, pour votre travail quotidien au service des familles.

Chacun à votre place, vous contribuez à faire vivre notre Udaf et à porter ses valeurs.



Nos quatre missions

Pour améliorer la vie des familles

1

Porte-parole officiel des familles

du département du Rhône et de la Métropole de Lyon auprès des pouvoirs publics, notamment en proposant ou en nommant des représentants familiaux dans différents organismes institués par l'État :

- **Prestations, droit des familles** : Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, Caisse Primaire d'Assurance Maladie Rhône, MSA Ain-Rhône, CCAS...
- **Habitat, logement, cadre de vie** : Offices HLM (Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Est Métropole Habitat, Opac du Rhône), SYTRAL, Commission de Médiation DALO, CCASPEX...
- **Cohésion sociale et vie quotidienne** : Commission de surendettement...
- **Protection de l'enfance** : Conseil de Famille, Commission d'Agrément, Comité de Coopération de la Maison de l'Adoption...
- **Santé** : Observatoire Régional de Santé, ARS, CARSAT Rhône-Alpes...

2

Porteur de Services aux familles et aux plus vulnérables

Accueil et accompagnement des familles et/ou des personnes en situation de vulnérabilité :

- **Soutien à la vie quotidienne** : Fonds Solidarité Logement, Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux, Points Conseil Budget, Procédure de Rétablissement Personnel, Ad Hoc Mineurs...
- **Acteur majeur de soutien à la parentalité** : Médiation Familiale, Action Éducative Administrative, AEA Petite Enfance, Assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)
- **Accompagnement des personnes vulnérables** : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, Mesure Judiciaire de Protection des Majeurs...

3

Référent des réalités de la vie des familles

- **Exploitation et diffusion des résultats d'enquêtes auprès des familles** : Observatoire des Familles, Chiffres-clés du Rhône...
- **Soutien à la parentalité** via l'organisation de conférences à destination des familles (Être aidant familial, Usages du numérique).
- **Organisation d'ateliers et de commissions thématiques** : Devenir parents en toutes circonstances, Journée sur l'illettrisme, Troubles du Comportement Alimentaire (TCA)...
- Participation à l'élaboration du **Schéma Départemental et Métropolitain des Services aux Familles**.

4

Animateur d'un réseau associatif

Près d'une centaine d'associations familiales représentant la société civile dans sa diversité. Un relais essentiel dans le partage des informations intra-associatives.

- **Diffusion et partage d'actualités** sur nos réseaux sociaux.
- **Aide logistique aux associations adhérentes**.
- **Co-organisation et participation à des événements** avec ces dernières.
- **Partage, mutualisation des compétences** et des moyens.
- **Soutien des projets innovants** (micro-crèche d'application, etc.).



Mot de la Direction Générale et orientations 2026



Christophe CHARVET
Directeur Général



Avant toute chose, je veux vous dire **merci**. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre implication, votre engagement et votre professionnalisme.

J'adresse également un remerciement tout particulier aux administrateurs et aux cadres qui ont été très sollicités durant mon absence, et plus spécialement à **Karen BRUN**, qui a assuré l'intérim de direction avec compétence, rigueur et énergie.

2025 : une année charnière

L'année 2025 a été un moment de bascule pour l'action sociale en France.

Les débats sur la protection de l'enfance, les réformes en cours et les échéances électorales à venir auront un impact majeur sur notre secteur. Dans ce contexte mouvant, nous devons plus que jamais **rester unis, vigilants et force de proposition**, pour défendre nos valeurs et nos missions.

C'est précisément lorsque l'actualité semble vaciller qu'il nous faut résister aux « passions tristes » et aux mauvais présages, en mettant en lumière la richesse d'actions positives, émancipatrices et tolérantes qui jalonnent notre quotidien. Si l'on prend un pas de recul, les raisons de ne pas se décourager – et même de s'enthousiasmer – sont nombreuses.

Le rapport d'activité témoigne une nouvelle fois d'une Udaf **qui évolue, innove et s'ancre dans les territoires**, malgré un contexte budgétaire tendu. Il constitue une véritable source d'inspiration pour les nouveaux élus, qui pourront y puiser les ressources nécessaires pour contribuer à construire des territoires plus égaux, humains et solidaires.

LES FAITS MARQUANTS DE 2025



Ouverture du service AEMO
(Assistance Educative en Milieu Ouvert) avec le "Consortium SCAFE"

Fruit d'une **coopération entre l'Entraide Protestante de Lyon et l'Udaf**, ce partenariat offre désormais à notre Udaf une **habilitation pour suivre 280 enfants** dans le cadre de l'AEMO classique. Cette **habilitation PJJ**, qui nous faisait défaut pour répondre à certains appels à projets, constitue un atout structurant.



Refonte de l'organigramme

Évolution du poste de directeur adjoint en poste de **directeur pour les services MJPM et MASP**, mais aussi la **promotion de certains chefs de service au statut de directeur** répond à un double enjeu : la reconnaissance des responsabilités réellement exercées et un besoin de lisibilité interne et externe.

Cette évolution :

- aligne les titres sur les missions,
- clarifie l'organisation,
- renforce la crédibilité managériale,
- fluidifie les interactions au sein des instances de gouvernance.



Nouveau logiciel de gestion du temps et des frais

Il permet une meilleure fluidité des données et un traitement optimisé pour tous.

Mot de la Direction Générale et orientations 2026



Création d'un CODIR proactif et fonctionnel

Plus qu'un simple organe de pilotage, un CODIR dans une association est un pilier stratégique, humain et éthique.

Il permet :

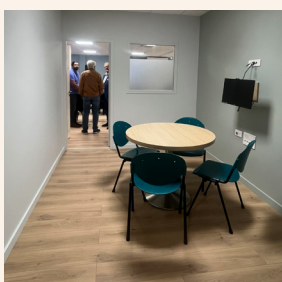
- d'anticiper les évolutions,
 - de garantir la cohérence avec le projet associatif,
 - de conduire les transformations nécessaires, d'assurer une gouvernance responsable.
- Un CODIR efficace est un facteur clé d'impact social, de pérennité et de cohésion interne.



Travaux importants sur le site de Lyon

Ces aménagements ont visé à :

- améliorer l'accueil des usagers, familles et associations adhérentes,
- offrir de meilleures conditions de travail à nos équipes,
- renforcer la sécurité de nos locaux.



Mot de la Direction Générale et orientations 2026

LES PROJETS DE 2026

Nouvelle organisation de l'accueil sur le site de Lyon, avec le principe que l'accueil devient l'affaire de tous.

Ouverture de la Maison de la Famille au Val d'Oingt en septembre 2026.

Évaluation externe des services AEA et AEA-PE, échéance importante pour les services habilités.

Réécriture du projet associatif, véritable boussole politique et stratégique.

Meilleure exploitation des fonctionnalités du logiciel métier UNIT.

Mise en œuvre des axes stratégiques 2026 validés par le CODIR, dont :

- mise à jour du DUERP* via un nouvel outil,
- mise en place de réunions « Bien vivre ensemble au travail »,
- réflexion sur les perspectives de développement des services et de l'Udaf,
- temps de travail sur l'IA et l'éthique,
- élaboration d'une charte managériale et d'une charte de la bientraitance,
- remise à plat des délégations et subdélégations.

Travail de lobbying auprès des nouveaux interlocuteurs après les élections municipales et métropolitaines.

*DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

Enfin, un **immense merci** à vous toutes et tous pour votre engagement quotidien. Sans vous, rien ne serait possible.

Face aux crises, aux incertitudes et aux tensions qui traversent le monde associatif – contraintes budgétaires, complexité administrative, besoins croissants des publics accompagnés – **c'est notre capacité à faire bloc** qui fera la différence.

Plus que jamais, la solidarité n'est pas seulement une valeur : elle est une nécessité **absolue**. Nous avons su relever des défis dans le passé.

Nous en relèverons encore.

Nous avons les compétences, les ressources et surtout la **force collective** pour réussir.





Rapport de la Vie Institutionnelle

Le Conseil d'Administration

Au 31/12/2025



Jacqueline PAYRE
Présidente



Jacques MASSE
Vice-président



Dominique DUPUY-LORIN
Vice-Présidente



Delphine JULIEN
Vice-Présidente



Lucio CAMPANILE
Trésorier



Jacky PRIOLET
Vice-trésorier



Cécile VILLEMAGNE
Secrétaire



Germaine POMIER
Membre du bureau



Christine CIOFI
Membre du bureau



Stéphane
ALLEMAND



Pierre
BENINTENDI



Samir
BOUAOUN



Anaïs
BRUGNAUX-GUILLIER



Grâce
DERSY



Marie-Claude
EMORINE



Anne
FIQUET-SERVY



Nicole
GALY



Marie
GUYON



Myrose
GRAND



Etienne
LASSERENNE



Sylvie
MARET-CAIRE



Mona
M'NASRY



Myriam
MONY



Françoise
PERCIE DU SERT



Jeanine
PHILIS



Nicolas
PICHON



Marie-Adeline
PONCET-BOST



Françoise
RAMBAUD



Jean-Paul
REMY



Jonathan
RUPPY



Jocelyne
TERRIEN



Marie-Claire
THIVEND



Marie-Cécile
TOURETTE



Patricia
VENDITTELLI



Nicolas
VINCENT-GROS



Marc
VITTOZ



Mathias
ZAPPELLI

Être représentant de l'Udaf, ça veut dire quoi ?



107

Représentants familiaux

164

Représentations/instances
pour les familles

L'Udaf est également
représentée dans :

CPAM

CDU (Commission des usagers)

Conseil de Famille

MSA

CCSPL (Commission Consultative
des Services Publics Locaux)

...

CCAS



CCAS

Nathalie Folly

Représentante au CCAS d'Irigny

Tout d'abord, il s'agit d'une **immersion** dans la **mission** entre guillemets « **sociale** » d'une mairie. La découverte de toutes **les prérogatives du CCAS**, qui sont **beaucoup plus larges** que ce que j'avais pu imaginer. Mais aussi avec tout un **réseau d'interlocuteurs** qui contribue chacun à leur niveau à la **mise en œuvre de la politique sociale, de la ville, du département et de la région**.

Être administratrice donne l'occasion :

- d'**œuvrer extrêmement concrètement** par l'**examen et le vote**, à un certain nombre d'actions d'aide à destination de la population locale,
- d'**appréhender tous les dispositifs d'aide et de soutien** (certains ciblés vis-à-vis d'une population particulière, d'autres à destination de tous) dont, la mairie se fait le relais où pour lesquels elle est directement le décisionnaire,
- de **prendre conscience du budget de la politique sociale**,
- de **faire connaissance avec les élus et les responsables des associations** localement engagées sur le terrain du social,
- de prendre conscience de toutes les **connexions du CCAS avec d'autres institutions et acteurs républicains**, car la mise en œuvre de la politique sociale de la ville s'insère dans une **politique départementale** voire régionale avec ses contraintes et ses pouvoirs.

Pour ma part, je me suis donnée également comme objectif, à chaque Conseil d'Administration du CCAS, d'**informer tous mes collègues administrateurs/trices, des actions menées par l'Udaf du Rhône et/ou l'Uraf** (pour autant qu'elles aient un lien avec la mission du CCAS).

Être représentant de l'Udaf, ça veut dire quoi ?



Grand Lyon Habitat

Jacques Masse

Représentant à Grand Lyon Habitat

Je siége au **Conseil d'Administration** dans l'un des trois **Offices Publics de l'Habitat (OPH) de la Métropole de Lyon**, au titre de l'Udaf. J'exerce ce mandat depuis novembre 2023. Bénévole à la Confédération Syndicale des Familles (La CSF 69) depuis 2019, je fais partie de l'Udaf en tant qu'administrateur depuis trois ans. Ce qui me plaît dans cette instance, c'est la **diversité parmi les administrateurs GLH** : représentants des élus, représentants des locataires, représentants d'associations dans le domaine de l'hébergement, représentant de la Caf, représentants de banques... Cette **mixité** est intéressante et riche.

Les **familles** sont une entité bien particulière qui n'est **pas toujours reconnue en tant que telle**, en particulier parce que les **associations de défense des locataires** sont plus nombreuses à siéger au **CA des organismes HLM**, au sein duquel elles ont un rôle bien défini.

Ma difficulté principale a été de ne plus être perçu comme un représentant de mon **association d'origine**, au titre de laquelle j'étais reconnu par quelques administrateurs, dont les dirigeants de **GLH, mais comme un représentant de l'Udaf**. Chaque année, en octobre, a lieu le **vote de l'augmentation des loyers**, pour lequel toutes les **associations de défense des locataires** votent contre. Moi, **je dois suivre les consignes de vote de l'Unaf** qui sont le plus souvent différentes. Mais cela me donne l'occasion de défendre et d'argumenter les **positions de l'Unaf** en la matière !

CAF

Mona M'Nsary

Représentante à la CAF du Rhône

Élue à la CAF, j'ai eu, pendant les deux dernières années, l'opportunité de participer à la **CRA** et je poursuis pour une **troisième année consécutive** en tant que **titulaire**. Une **expérience enrichissante tant sur le plan institutionnel que personnel**. J'ai pu constater le **poids** que pouvait avoir l'UNAF et plus spécifiquement l'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon au sein d'une instance publique et **l'enjeu de cette mission qui nous est confiée**. C'est, donc avec plaisir et conviction que je continue à **défendre les intérêts moraux et matériels des familles** au nom de l'**Unaf/Udaf** une institution où la **solidarité**, le **collectif** et le **respect de la différence** sont le socle de sa mission : des valeurs qui font écho à ce que je défends.

L'expérience est encore plus gratifiante lorsqu'un **lien humain solide, entre nous administrateurs représentants**, s'est tissé naturellement, renvoyant une **crédibilité** et un **sérieux** à nos **interlocuteurs et partenaires publics** avec qui nous siégeons.



Associations

et familles adhérentes au 31/12/2025



14 028

Familles adhérentes



32 699

Suffrages familiaux



83

Associations familiales



17

Mouvements familiaux
et organismes associés



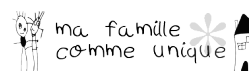
22

Associations locales



L'Association des Familles d'Ancy, d'Écully, de Brindas, de Chaponnay, de Chaponost, de Chasselay, de Chaussan, de Coise, de Corbas, de Dardilly, de Mornant, de Pollionnay, de Poule-les-Écharmeaux, de St Genis-les-Ollières, de St Germain-au-Mont d'Or, de St Jean-la-Bussière, de St Romain-de-Popey, de St Symphorien-sur-Coise, de Ste Catherine, de Tassin-la-Demi-Lune, de Thurins, Association Intercommunale des Familles de Neuville-sur-Saône.

Les membres associés



Temps forts de l'année 2025

Janvier

Cérémonie des vœux
Lancement du SCAFE



Mai

Remises de Médailles de l'Enfance et des Familles

À La Chapelle-sur-Coise, Mme Verroquet et son mari - à titre posthume - ont été honorés lors de la Cérémonie des vœux. Leur famille est composée de 5 enfants. À Caluire-et-Cuire, Mme Rebet a reçu la distinction le jour de ses 90 ans, lors d'une cérémonie surprise, organisée par ses enfants. L'Udaf était présente pour saluer les lauréats et partager ces instants chaleureux, marqués par la convivialité et la présence de nombreux maires.



Juin

L'Udaf 69 a tenu son assemblée générale électorale 2025

En juin, l'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon s'est réunie pour son Assemblée Générale. Près de 50 associations étaient présentes ou représentées. Ce rendez-vous statutaire a été l'occasion de faire le bilan de l'année et d'envisager l'avenir, tant au niveau de ses services que des travaux dans ses locaux de Lyon. Notre gouvernance a ainsi pu être renouvelée, avec l'élection de 12 administrateurs et la désignation de 16 administrateurs.



○ Juin

Temps interne convivial et institutionnel autour de 80 ans de l'Udaf

C'est à la mairie du 3^{ème} arrondissement de Lyon que plus de 110 salariés des 3 antennes de l'Udaf et administrateurs se sont réunis pour célébrer cet anniversaire. Ce moment, à la fois convivial et institutionnel, a été ponctué d'ateliers collaboratifs avant de se conclure autour d'un buffet. Au fil des échanges, une fresque illustrée par Fabienne Régnier a peu à peu pris forme, tandis qu'Enji Julien-Binard animait les ateliers.



○

Septembre

Participation au forum des associations de Lyon 7^{ème}

Site de Lyon : inauguration des nouveaux espaces et de la salle Marie-Andrée Blanc

En septembre, l'inauguration des nouveaux espaces d'accueil a eu lieu. Parmi ces nouveaux espaces, une salle a été officiellement baptisée « Salle Marie-Andrée Blanc », en hommage à la femme visionnaire et profondément engagée, première femme présidente de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF). Merci à toutes les personnes ayant contribué à ce projet, ainsi qu'aux proches de Marie-Andrée Blanc, pour leur mot transmis. L'événement s'est déroulé en présence de partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que de représentants de la Métropole de Lyon.



Novembre

Participation à l'opération Ruban Blanc 2025 organisée par Solidarité Femmes Beaujolais au Val d'Oingt

En novembre, Les Conseillères en Economie Sociale et Familiale (Point Conseil Budget) ont animé l'atelier « Couple et argent : vers une gestion égalitaire au sein des couples », aux côtés de Sophie Gonzalez, chargée de prévention de Solidarité Femmes Beaujolais. Nous avons également déployé notre camion Maison de la Famille itinérante au Val d'Oingt.



Octobre

Participation à la Journée Nationale des Aidants



En octobre, l'Udaf a poursuivi son engagement en faveur des aidants et des personnes âgées. Nous avons participé à la Journée Nationale des Aidants, organisée par Métropole Aidante. Cette journée a également permis de présenter notre dispositif de médiation aidants-aidés, conçu pour accompagner les familles dans des situations parfois complexes, prévenir l'épuisement et soutenir le dialogue.

Novembre

Ateliers seniors : accompagnement à Mon Espace Santé



Scannez pour accéder à la vidéo

Dans le cadre d'un dispositif porté par l'ARS, l'Udaf 69 a développé des ateliers à destination des seniors autour de « Mon Espace Santé ». Ces ateliers facilitent la prise en main de cet outil, renforcent l'autonomie des publics, sécurisent les usages et contribuent à lutter contre la fracture numérique.

Rapport Vie Institutionnelle

Décembre

Inauguration du SCAFE

(Service Commun d'Accompagnement des Familles et des Enfants)

« Dans la vie des associations, il y a des moments clés qui construisent l'histoire des associations. Ils s'inscrivent comme des témoins du chemin parcouru, de l'envie à la réalité, de l'imaginaire au concret. L'inauguration fait partie de ces temps uniques. Elle illustre la dynamique collective et le partenariat, essentiels dans un métier qui n'existe que grâce aux liens que nous tissons chaque jour. Financeurs, partenaires, gouvernance et salariés se rassemblent autour d'un objectif commun : mettre en œuvre le projet de service. Pour le SCAFE, ce moment a montré la richesse du collectif, au regard du nombre de personnes venues partager cet événement avec nous. Qu'elles en soient toutes remerciées. »

Anne Lesueur, Directrice du SCAFE

Ce temps fort a été honoré par la présence de Monsieur Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, Madame Vacher, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon, chargée de l'Enfance, Famille et Jeunesse, ainsi que Madame Comte, Directrice de la Prévention et de la Protection de l'Enfance.



Décembre

Reprise des groupes d'expressions des bénéficiaires d'une mesure de protection juridique des majeurs

Le groupe d'expression des usagers s'est réuni sur le site de Lyon autour d'un goûter. Un moment d'échanges bienveillant et constructif, réunissant les bénéficiaires, animé par des mandataires judiciaires et la présidente de l'Udaf 69. Les participants ont pu s'exprimer librement sur l'accueil et la communication, le suivi et l'accompagnement, leur compréhension du cadre de leur mesure, la gestion budgétaire et ont exprimé leurs besoins : accès aux soins, demande de temps festifs et liens sociaux. Les échanges ont mis en lumière l'importance de ces espaces d'expression pour lutter contre l'isolement et encourager l'implication de chacun dans l'amélioration de l'accompagnement. Les prochaines rencontres poursuivront ce travail collectif. Tous ont eu envie de poursuivre ces temps de rencontre.

Zoom sur les instances statutaires et les commissions

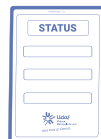
Depuis plusieurs années, l'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon a mis en place diverses commissions de travail, qu'elles soient permanentes ou ponctuelles. Ces commissions constituent un support essentiel pour la réflexion, l'information du réseau et la mise en œuvre des activités. Elles sont composées de salariés, d'administrateurs et de membres d'associations familiales adhérentes.



1

Commission Sociale

Cette commission est composée de l'ensemble des cadres MJPM, de la Direction générale et d'une administratrice. Elle a pour objectif de dresser un bilan de l'accompagnement social global réalisé autour de situations particulièrement complexes de majeurs protégés et qui questionnent les pratiques des professionnels.



5

Commissions de contrôle

Cette commission obligatoire s'assure du respect des règles statutaires, notamment en ce qui concerne les listes d'adhérents, la vérification des candidatures au Conseil d'Administration et l'agrément des nouvelles associations.



8

Commissions Patrimoine

Cette commission, composée de membres compétents, salariés et bénévoles, dans les domaines bancaire et immobilier, se réunit mensuellement afin d'examiner les problématiques patrimoniales des majeurs protégés accompagnés par l'Udaf.



2

Commissions Santé

À l'initiative de la Présidente, la commission santé a été créée afin de répondre aux nombreux enjeux émergents nécessitant une réflexion au sein de l'Udaf, en lien avec les associations partenaires engagées dans le champ de la santé. Composée d'administrateurs et de membres associatifs, la commission s'est réunie à deux reprises et a permis d'engager des échanges autour des enjeux actuels de santé publique et de renforcer les liens avec les acteurs du territoire.



2

Commissions Financières

La commission financière joue un rôle clé dans la validation de la présentation des comptes annuels et l'accompagnement de l'équipe dirigeante dans ses décisions financières exceptionnelles tout au long de l'exercice. Elle réunit des salariés, des membres du bureau et des administrateurs afin de garantir une gestion rigoureuse et transparente des finances de l'Udaf.

Zoom sur les instances statutaires et les commissions



5

Commissions Habitat et Cadre de vie

La Commission Habitat et Cadre de vie a poursuivi son activité en 2025 à un rythme régulier et elle s'est réunie à cinq reprises. Elle est composée de cinq membres, quatre administrateurs et un salarié de la Maison de la Famille. Trois administrateurs siègent aux CA de quatre bailleurs sociaux, trois de la Métropole et un du Rhône.

Les thèmes abordés concernent à 80% le logement, social avant tout mais également privé, avec deux sujets récurrents : d'une part les partenariats noués avec les bailleurs EMH et 2FRH ayant abouti à la mise en place de permanences PCB via la Maison de la Famille itinérante et d'autre part la Commission DALO.

Côté Cadre de Vie les sujets sont très variés avec une dominante sur les transports (TCL, ZFE) et énergie.



1

Commission Conventions d'Objectifs

Cette commission a présenté et suivi la mise en œuvre des trois conventions d'objectifs validées par l'Unaf. Ces conventions-cadres, couvrant la période 2022-2026, définissent les actions menées par l'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon autour de trois thématiques :

- Numérique : conseil, accompagnement et parentalité
- Lieux de soutien à la parentalité
- Accompagnement au budget



5

Commissions de Politique Familiale

Elle joue un rôle central dans la présentation de l'histoire et des activités de l'Udaf aux parlementaires, que ce soit au siège, dans les antennes locales ou lors de rencontres extérieures. Elle permet également d'échanger sur les plaidoyers portés par l'Unaf.



2

Commissions Médaille de l'Enfance et des Familles

En 2025, la commission de la Médaille de l'Enfance et des Familles s'est réunie afin d'examiner les dossiers de candidatures à la Médaille de l'Enfance et des Familles, Elle les transmet ensuite à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDTES).

Cette distinction récompense les personnes s'étant engagées de manière remarquable auprès des enfants et des familles, qu'il s'agisse de parents ayant élevé plusieurs enfants avec dévouement, de proches ayant assumé un rôle parental ou encore de personnes impliquées dans l'accompagnement et la protection de l'enfance.

L'ensemble de ces commissions témoigne de l'engagement de l'Udaf pour structurer et renforcer ses actions en faveur des familles et des publics accompagnés.

Zoom sur les conventions d'objectifs 2023-2026

Dans le cadre de la période 2023-2026, l'Udaf 69 renouvelle ses engagements en lien avec les conventions d'objectifs avec l'Unaf. Ces conventions s'articulent autour de trois axes stratégiques :



Numérique « conseil, accompagnement et parentalité »

L'Udaf 69, fidèle à sa mission de soutien à la parentalité, poursuit et renforce son engagement en faveur d'un accompagnement adapté aux enjeux du numérique. Face à une demande croissante, notamment de la part des **parents** souhaitant être **accompagnés dans la gestion des écrans**, l'Udaf 69 développe une approche globale qui dépasse la seule **prévention des risques** (cyberharcèlement, violences, isolement, pratiques excessives...).

Elle vise à promouvoir une **utilisation responsable**, éclairée et enrichissante des outils numériques, afin de favoriser l'appropriation d'une véritable culture et citoyenneté numériques, tout en valorisant le potentiel du numérique pour la **socialisation**, l'**accès au savoir** et l'**entraide**.

En 2025, c'est **48 interventions parentalité** qui ont été menées auprès de **parents, familles et professionnels**, permettant de renforcer la compréhension des enjeux numériques, de soutenir les **pratiques éducatives** et de favoriser le dialogue au sein des familles autour des usages numériques.



Accompagnement budgétaire

Depuis la mise en place des Points Conseil Budget (PCB) par l'État, l'Udaf 69 a poursuivi le renforcement de son engagement en matière d'accompagnement budgétaire. **Deux conseillères ESF assurent un soutien personnalisé**, qu'il soit ponctuel ou inscrit dans la durée, auprès des personnes et familles confrontées à des difficultés financières ou exposées à un risque de fragilité budgétaire.

En 2025, **177 personnes ont bénéficié de 290 entretiens**, témoignant d'un recours croissant à ce service. Ouvert à toute personne en demande, dans la limite des capacités d'accueil, le dispositif est proposé à la fois dans les **antennes fixes de l'Udaf 69** et **via les unités mobiles de la Maison de la Famille itinérante**, permettant ainsi une présence renforcée sur l'ensemble du territoire.



Soutien à la parentalité : structuration et développement des espaces d'accueil

Les **deux camions de la « Maison de la Famille »** itinérante jouent un rôle essentiel dans le renforcement des dispositifs de soutien à la parentalité. Véritables espaces mobiles d'accueil, ils offrent aux parents un accès direct à une diversité de ressources et d'interlocuteurs, tout en favorisant les échanges entre familles. Grâce à des partenariats locaux, ces actions s'adaptent aux besoins spécifiques des territoires et permettent de maintenir une **présence régulière auprès des habitants**. L'offre proposée s'organise autour de **permanences, de rendez-vous mobiles et d'actions évenementielles** inter-associatives, couvrant notamment l'accompagnement **budgétaire**, le conseil et l'**accompagnement numérique** ainsi que les actions de **soutien à la parentalité**.

Ces conventions d'objectifs illustrent l'engagement continu de l'Udaf 69 à développer des **services au plus près des familles**, en ajustant ses interventions aux enjeux sociétaux actuels et aux réalités rencontrées sur le terrain.

Zoom sur la Maison de la Famille itinérante



en 2025 :

Dans la continuité de sa mission de proximité, l'Udaf 69 a poursuivi sa démarche d'**aller à la rencontre des habitants** du territoire grâce à ses **permanences « Point Conseil Budget »** et à diverses **actions de présentation** de ses services (accompagnement budgétaire, conseil numérique, médiation familiale). Cette présence régulière a permis de **renforcer l'ancrage de l'Udaf 69** au plus près des besoins de la population.

La Maison de la Famille itinérante, dotée de **deux véhicules** spécialement aménagés pour accueillir le public, sillonne **l'ensemble du département** afin de **toucher les habitants les plus éloignés des services publics** et des outils numériques. Son **accès libre, gratuit** et inconditionnel favorise le **lien social** et permet de rencontrer une grande diversité de publics, notamment les **personnes les plus vulnérables** face aux difficultés économiques et à la fracture numérique : **seniors, familles monoparentales, personnes isolées, etc.**



+ 28

territoires d'actions



+1400

bénéficiaires



+250

actions collectives

Conseil Numérique

- Ateliers Séniors CARSAT
- Mon Espace Santé
- Parentalité et numérique
- Jeunesse et numérique
- Entretiens individuels

Point Conseil Budget

- Ateliers collectifs professionnels
- Ateliers collectifs Mission Locale
- Permanences itinérantes
- Entretiens individuels

Médiation familiale

- Informations préalables
- Médiations familiales
- Information collectives
- Médiation aidants - aidés
- Groupes de parole



Scannez pour accéder à la vidéo

Des actions ciblées et partenariales :

Dans le Beaujolais, plusieurs initiatives spécifiques ont été menées en partenariat avec un large réseau d'acteurs institutionnels et de terrain. Ces collaborations ont permis de renforcer la présence de l'Udaf 69 au plus près des habitants et de répondre à des besoins identifiés localement.

Elle a notamment pris part à l'opération suivante :

- ✓ « **Ruban Blanc** » pour la lutte contre les violences faites aux femmes.
- ✓ Participation à des **réunions partenariales** axées sur la **parentalité et les solidarités**.
- ✓ Participation à la **Semaine de l'Éducation Financière** en partenariat avec la banque de France.

Zoom sur les permanences en 2025

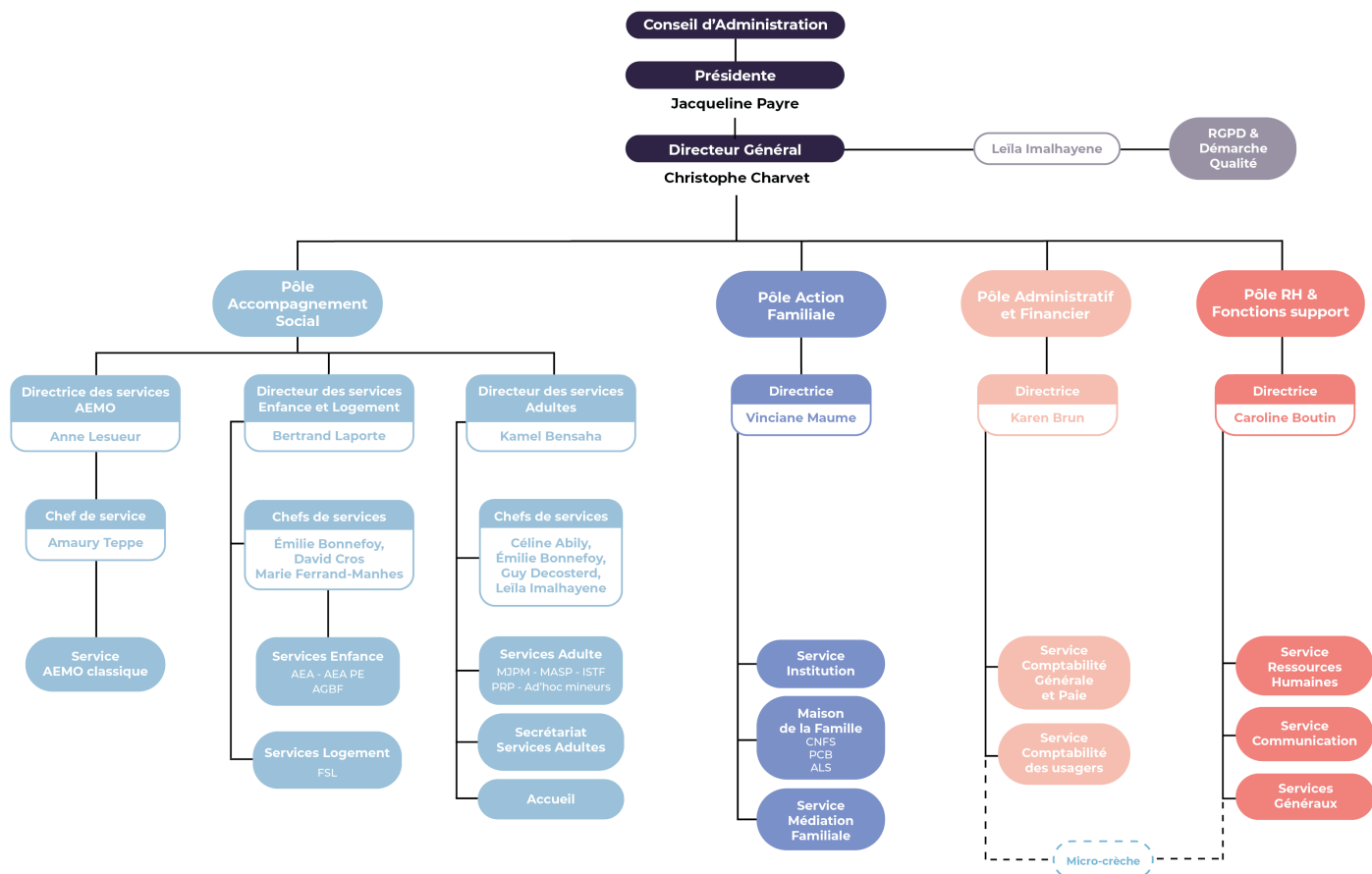




Rapport des Services

Rapport des Services

Organisation des services de l'Udaf 69



L'équipe d'encadrement



Christophe CHARVET
Directeur Général



Anne LE SUEUR
Directrice du SCAFE
(services AEMO)



Bertrand LAPORTE
Directeur des
services Enfance et
Logement



Kamel Bensaha
Directeur des
services Adultes



Vinciane MAUME
Directrice du
Pôle Action
Familiale



Karen BRUN
Directrice du
Pôle Administratif
et Financier



Caroline BOUTIN
Directrice du
Pôle RH &
Fonctions support



Amaury TEPPE
Chef de service



Leïla IMALHAYENE
Cheffe de service



Émilie BONNEFOY
Cheffe de service



David CROS
Chef de service



**Marie FERRAND -
MANHES**
Cheffe de service

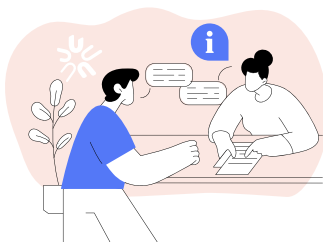


Céline ABILY
Cheffe de service



Guy DECOSTERD
Chef de service

Codir et réunion d'encadrement



En 2025, une évolution de l'organisation managériale a été engagée afin de mieux **équilibrer les responsabilités** entre les cadres et d'assurer une **représentation de l'ensemble des services** au sein de l'instance de direction. Cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'**un nouveau comité de direction, fondé sur un fonctionnement plus collectif** et une ligne managériale partagée, favorisant **une implication élargie** dans les orientations prises.

Réuni chaque semaine, le CODIR constitue désormais **un espace régulier d'échanges et de décisions collégiales**. Ce mode de fonctionnement contribue à renforcer la lisibilité des décisions, à favoriser leur appropriation par les équipes et à rapprocher la gouvernance des réalités de terrain.

Cette organisation soutient également une **meilleure coordination entre les services** et encourage une **culture de pilotage participative**.

La réorganisation de l'accueil en est une illustration concrète :

Conduite dans ce cadre collectif, elle a permis d'articuler les orientations définies en instance de direction avec les propositions issues du terrain, portées par les cadres intermédiaires.

→ Les ajustements opérés dès janvier 2026 à la suite des premières décisions prises fin 2025 témoignent de la **capacité d'adaptation** de ce fonctionnement.

Cette approche, à la fois structurée et évolutive, constitue un appui solide pour les travaux à venir, notamment autour de **thématiques transversales qui seront développées en 2026**, telles que : **l'intelligence artificielle, l'éthique, la charte managériale et le projet associatif**.

L'Udaf 69 en chiffres

138
salariés



97/100

indice égalité H/F



Répartition des salariés par missions et par Pôles :

109

salariés dans
le Pôle Accompagnement
Social

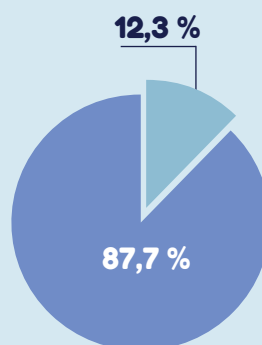
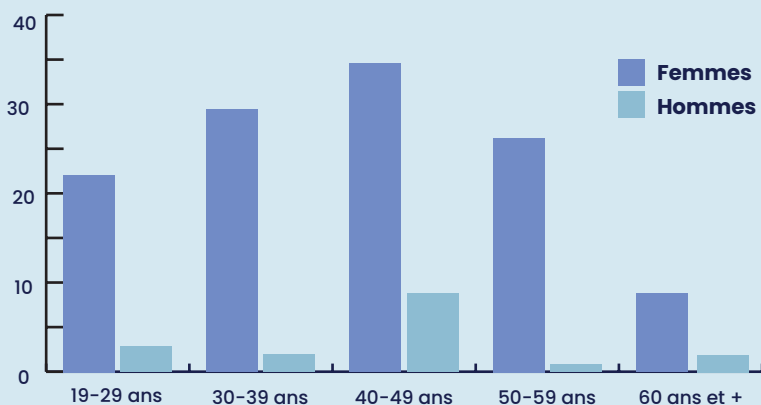
16

salariés dans
le Pôle Action
Familiale

13

salariés dans
le Pôle Financier
et RH

Répartition des salariés par âge et sexe :



42
ans
âge moyen

Démarche qualité RGPD : notre politique qualité

Soutenir l'ensemble des familles dans le respect et la bientraitance

La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, complétée par les différents textes législatifs successifs a conduit l'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon à inscrire son engagement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Notre politique qualité a pour finalité la bientraitance des personnes (familles et professionnels), en favorisant leur participation, leur expression et en adoptant une démarche éthique.

Pour ce faire l'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon s'engage à :



RENFORCER

l'amélioration continue de la qualité de tous ses services



DÉVELOPPER

une politique de gestion des risques



AFFIRMER

la promotion de la bientraitance et le pouvoir d'agir des personnes



DÉPLOYER

la culture de l'éthique

Points forts 2025 et perspectives 2026

- **Préparation des évaluations externes des services AEA et AEA PE** programmées début 2026
- **Formation des professionnels** de la protection des majeurs sur la **promotion de la bientraitance**
- **Mise à jour de tous les outils de la loi 2002-2 pour les services habilités** et notamment pour certains d'entre eux, leur traduction en FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
- **Participation de l'Udaf 69 au comité éthique « convergence éthique »**
- Poursuite des **comités techniques qualité** pour les services habilités : AEA, AEA PE, AGBF et MJPM
- **Facilitation de la remontée des plaintes et réclamation par les bénéficiaires**, afin d'améliorer la qualité du service rendu (mode de passation via QR code et traitement des données via le logiciel AGEVAL)
- En 2026, nous amorcerons la **rédaction d'une « charte de la bientraitance »**, à co-construire avec les professionnels et bénéficiaires de tous les services de l'Udaf, et nous organiserons une semaine de la bientraitance au cours de laquelle les professionnels seront amenés à partager les bonnes pratiques.

Notre démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)

En 2025, notre entreprise a poursuivi et renforcé son engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), en plaçant au cœur de ses actions le bien-être de ses collaborateurs, la qualité de vie au travail et la réduction de son impact environnemental.



Amélioration des conditions de travail et sécurisation des espaces

Des **travaux** d'envergure ont été réalisés au sein de nos **espaces d'accueil et de nos salles d'entretien**. Ces aménagements ont permis de renforcer la sécurité de nos salariés, tout en améliorant leurs conditions de travail. Une attention particulière a également été portée à la performance énergétique et à la **réduction de notre empreinte carbone**, à travers des choix d'équipements et de matériaux plus responsables.



Promotion du bien-vivre ensemble au travail

Nous avons structuré une dynamique participative autour de la qualité de vie au travail avec la mise en place d'une **commission « Bien vivre ensemble au travail »**. Composée de salariés volontaires, cette commission se réunit mensuellement et constitue un **espace d'échange**, de proposition et de **co-construction d'actions concrètes** visant à améliorer le quotidien professionnel de chacun.



Développement du télétravail et réduction de l'impact environnemental

Dans une logique à la fois sociale et environnementale, nous avons renouvelé notre flotte informatique en privilégiant des **ordinateurs reconditionnés**. Cette démarche contribue à limiter notre impact écologique tout en **facilitant le recours au télétravail**. Elle participe ainsi à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pour nos collaborateurs.



Renforcement de la collaboration et des espaces de vie

Afin de favoriser le travail collectif et le partage d'expertise, un **espace collaboratif** a été créé sur notre **site de Lyon**. Cet environnement de travail repensé permet à l'ensemble des équipes de se retrouver, d'échanger plus facilement et de développer des synergies au service de nos missions.



Amélioration des avantages sociaux

Dans le cadre de notre politique sociale, nous avons **revalorisé la valeur faciale des titres-restaurant**. Cette mesure vise à soutenir le pouvoir d'achat de nos collaborateurs et à améliorer leur quotidien.

Perspectives 2026

Dans une logique d'amélioration continue, plusieurs projets structurants sont d'ores et déjà engagés pour 2026 :

- Le **développement de la commission « Bien vivre ensemble au travail »**, avec l'ambition d'élargir sa participation et de renforcer son rôle dans la vie de l'entreprise.
- La **réalisation de travaux au sein des bureaux des services supports**, visant à réduire notre empreinte carbone tout en garantissant la confidentialité des informations.
- Le **réaménagement des cuisines principales de nos sites de Lyon et de Vaulx-en-Velin**, afin d'améliorer les espaces de pause et le confort des collaborateurs.
- Le **renforcement des actions de convivialité**, portées notamment par la commission, pour favoriser le lien social et la cohésion des équipes.



Rapport des Services

**Pôle Fonctions Support
Pôle Administratif et Financier
Pôle Accompagnement Social
Pôle Action Familiale**

Zoom sur la communication

La chargée de communication, en lien avec tous les services de l'Udaf 69, diffuse les informations, valorise les actions menées et organise la promotion des associations familiales.

Elle s'occupe de tout ce qui concerne :

La création des différents supports de communication : rapport d'activité, dépliants, documents internes, affiches, flyers, goodies...

La gestion éditoriale et digitale : site internet, page Facebook, LinkedIn, YouTube, brèves pour la lettre électronique Unaf, création de vidéos, supports de présentation divers...

L'accompagnement aux événements : manifestations internes et externes, reportage photos et vidéos. En 2025, le service communication a organisé une **collecte** en lien avec Règles Élémentaires pour l'association Mouvement d'Action Sociale de Lyon (MAS), permettant de récolter **611 protections périodiques**.

Les relations presse : communiqués de presse, lien avec les journalistes

En 2025 Réseaux sociaux



459 abonnés
+ 12 %



348 interactions
3 500 visites
19 800 vues



744 abonnés
+ 19,8 %



3800 interactions
(réactions, commentaires,
republications, clics)
550 visiteurs
1236 vues



110
Publications en
moyenne sur chacun
de nos réseaux
sociaux

Site internet



7 900 visiteurs
+ 10%
19 200 vues
+ 5%



3
retours presse
(Le Progrès,
Lyon Capitale,
Lyon Mag)



38 articles publiés
sur le site internet
de l'Udaf



L'Accueil

L'accueil en 2025 c'est : Une organisation stable



5 personnes mobilisées
2 personnes à l'accueil au siège
3 assistantes en remplacement

Une activité suivie et maîtrisée



≈ 500
appels par
semaine



≈ 100
personnes
accueillies par
semaine en
moyenne

Temps forts 2025 :



**Travaux visant à sécuriser
les locaux tout en améliorant
l'accueil du public**



**Maintien de
l'organisation existante**
(identique à 2024)

Perspectives 2026 :

Expérimentation d'une nouvelle organisation Test sur 3 mois dès janvier 2026 :

- 1 référente standard
- Roulement des assistantes
 - matin : services Adultes
 - après-midi : services Enfance & Logement

Focus qualité / sécurité

- **Renforcer les compétences professionnelles**
 - Formation des assistantes :
"Savoir réagir face à une situation de violence"
- **Sécuriser les pratiques**
 - Anticipation des situations sensibles
 - Réponses adaptées et coordonnées
- **S'inscrire dans l'amélioration continue**
 - Montée en compétences
 - Qualité d'accueil renforcée

Ajustements nécessaires

- ✓ Renfort d'un agent à mi-temps
- ✓ Roulement élargi à 12 assistantes

Structurer et améliorer les pratiques

- Harmonisation des modalités d'accueil
- Meilleure répartition de la charge
- Fonction accueil partagée

Objectif : « l'affaire de tous »

- ✓ Une fonction transversale
- ✓ L'accueil comme vitrine de l'Udaf

Faire évoluer les modalités d'accueil physique & téléphonique

- Fermeture les après-midis (hors rendez-vous)
- Accueillir moins pour accueillir mieux
- Amélioration de la qualité de prise en charge

Le service Ressources Humaines



En 2025, le **pôle RH et fonctions support** a connu une année particulièrement dynamique, marquée par une forte activité en gestion des ressources humaines et en structuration des services.

Effectifs

3 professionnelles

- 1 Directrice des Ressources Humaines
- 1 Chargée des Ressources Humaines
- 1 Assistante des Ressources Humaines

Renouvellement significatif des équipes et un accompagnement constant des parcours professionnels



46 recrutements ont été réalisés

Rôle essentiel des services généraux dans le fonctionnement de l'Udaf



Gestion d'un parc de

50 véhicules indispensables à la mobilité quotidienne des équipes.

Temps forts 2025 :



Pilotage des travaux de l'accueil de l'Udaf 69

Structuration au niveau RH de notre micro-crèche
« PETIT APP'PETIT EN BEAUJOLAIS »

Embauche d'une assistante RH

Mise en place de KELIO, notre SIRH, au 1er juin 2025

Ouverture des services du SCAFE avec 12 postes vacants

Mise en place d'une **commission « Bien vivre ensemble au travail »** animée par la DRH

Perspectives 2026 :

Refonte du DUERP*

Départ et **remplacement de la Chargée des Ressources Humaines**

Création du poste de **Chargée des Services Généraux**

Amélioration des bureaux des services supports afin de garantir la confidentialité des échanges

*DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)

Le service Comptabilité et paye



Le service comptabilité enregistre, classe et analyse tout au long de l'année les opérations de l'association.

Effectifs

2 personnes à temps plein

- 1 comptable
- 1 technicienne de paie

Le service paye travaille à la fois en lien avec les ressources humaines et le service comptabilité. Il calcule et verse les salaires. Il s'occupe des cotisations sociales et des déclarations obligatoires.



Le service comptabilité met également ses compétences au service de **2 SCI** et d'une **micro-crèche d'application**.

Le service a préparé en 2025 :

16 budgets et bilans des 11 services portés par l'Udaf

Cela représente plus de

86 000 écritures comptables chaque écriture étant composée en moyenne de 5 lignes.

En 2025, le service a établi :



2148 bulletins pour 164 salariés de l'Udaf

Temps forts 2025 :



Adapter le service à l'ouverture du service SCAFE

Assurer le suivi financier des travaux du rez-de-chaussée de l'accueil du siège social

Perspectives 2026 :

Un départ à la retraite

Le passage à la dématérialisation avec la mise en œuvre de **YOOZ** pour la comptabilité

Evolution permanente du logiciel de paie en lien avec l'actualité

Le service Comptabilité des usagers

Effectifs

4 professionnelles

3 à temps plein et 1 à temps partiel.

- **1** cadre technique
- **2** techniciennes « comptabilité des usagers »
- **1** assistante « comptabilité des usagers »



**L'équipe travaille
en lien avec le Pôle
Accompagnement Social
pour les besoins des services
MJPM ; MASP et AGBF.**

L'activité en 2025



195 dossiers pour l'AGBF

519 dossiers pour le Pôle Adulte
(MJPM, MASP et Ad 'hoc)

**Pour le service MJPM,
le service a enregistré :**

161 nouvelles mesures

653 courriers FICOBA –
FICOVIE rédigés

Le service a comptabilisé et géré :



24 834 factures

4946 comptes bancaires pour une masse financière **32 859 157€**

Temps forts 2025 :



**Remise à plat du paramétrage du
versement de l'Aide Sociale**

**Formation de la cadre technique
en tant qu'administrateur du logiciel
métier UNIT**

Perspectives 2026 :

**Gestion de l'établissement des factures
de versement de l'Aide Sociale**

**Migration de la comptabilité des usagers
vers un nouveau module** et formation de
l'intégralité de l'équipe

Zoom sur un nouveau service : Le SCAFE



porté par le consortium entre



Le SCAFE est le Service Commun d'Accompagnement des Familles et des Enfants. Ce projet est porté par l'Entraide Protestante de Lyon et l'Udafr du Rhône et de la Métropole de Lyon réunis dans un consortium. Depuis sa création en janvier 2025, le service est habilité à **exercer des mesures d'AEMO, Assistance Educative en Milieu Ouvert**, décidées par le Juge des enfants sur le territoire de la **Métropole de Lyon**.

Le service est habilité par l'Etat, par l'intermédiaire de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et agréé par la Métropole de Lyon.

Les missions du service :



Protéger l'enfant maintenu dans son milieu de vie.



Renforcer les compétences parentales et favoriser l'émergence d'une dynamique familiale.



Sécuriser le parcours de chaque enfant et prévenir les ruptures familiales.

Le SCAFE assure trois types d'intervention.

Depuis avril 2025, le service est habilité à exercer les activités suivantes :



36 mesures d'AEMO renforcées
(Entraide Protestante de Lyon)

Un suivi intensif, 1 intervention par semaine, avec des horaires élargis pour les situations nécessitant une présence éducative accrue.



30 mesures d'AEMO avec hébergement
(Entraide Protestante de Lyon)

Une possibilité d'hébergement court de l'enfant (1 à 3 jour(s)), programmé ou exceptionnel, dans le cadre d'une crise familiale, pour un répit ou en prévision d'un retour après une période de placement.

Le SCAFE



280 mesures d'AEMO classiques (Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon)

L'assistance éducative en milieu ouvert classique (AEMO C) est une mesure contrainte, **prononcée par le juge des enfants si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger** ou si les **conditions de son éducation** ou de son développement **physique, affectif, intellectuel et social** sont gravement **compromises**.

L'AEMO C se distingue notamment par des modalités d'**intervention ajustées**, avec une **présence éducative pensée dans la durée, peu intrusive à raison d'une visite environ toutes les trois semaines**, permettant de soutenir les **compétences parentales et de sécuriser les parcours des enfants**, tout en respectant le niveau d'autonomie des familles accompagnées.

Le service d'AEMO C intervient sur plusieurs communes de la Métropole de Lyon :



Présentation du lieu d'accueil



Le service d'AEMO classique est situé avec les services d'AEMO R et H au 191C avenue St Exupéry, 69500 Bron.



accessibles en tramway, en bus et en voiture (parking gratuit)



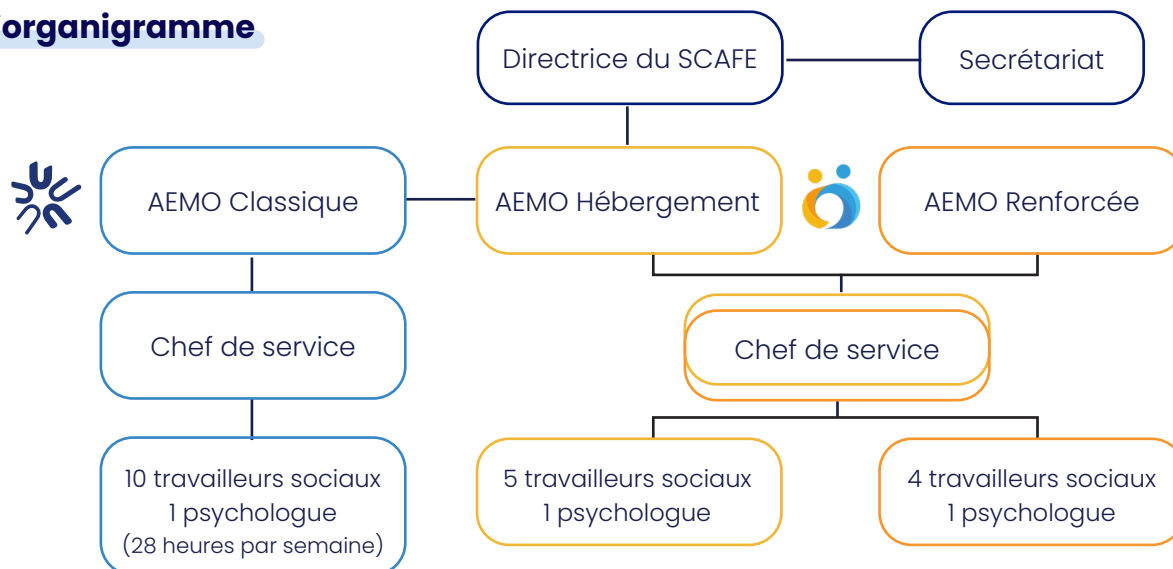
Le service fonctionne sur 2 étages :

- Le 1er permet d'accueillir le public, les enfants et de réaliser des médiations : jeux, ateliers cuisine, loisirs créatifs...
- Le 2ème étage est réservé aux salariés



Le SCAFE

L'organigramme



L'intégralité des équipes a été formée sur :



- Les violences faites aux femmes et enfants par la mission interministérielle de lutte contre les violences
- Les jeunes victimes de prostitution par l'Amicale du Nid
- Le programme Yapp par Conciliabules
- L'utilisation de Némoweb
- Les addictions par le protoxyde d'azote

Les travailleurs sociaux et les cadres bénéficient de séances d'analyse de la pratique mensuelle.

Les modalités d'accompagnement :



28 mesures
par travailleur social



Rencontres au domicile,
au service ou à l'extérieur,
sur des temps collectifs ou
individuels

2 éducateurs au-delà de
3 enfants d'une même fratrie



Les psychologues peuvent
intervenir au service et au
domicile



Une visite toutes les
3 semaines par enfant



Travail avec les
partenaires : justice, écoles,
lieux de soins ...

Le SCAFE

L'activité de l'AEMO C en 2025

L'activité n'a pas été exercée sur une année complète, les premières **mesures ayant été reçues au mois de juillet**.

Au 31/12/2025
le service exerce



72 mesures

La plupart des ordonnances d'AEMO évoquent un ou plusieurs facteurs problématiques pour le développement des enfants :

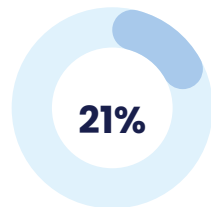
troubles du comportement

situation de vulnérabilité

difficultés scolaires

difficultés familiales

Répartition des jeunes accompagnés



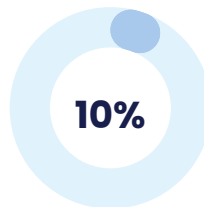
0 à 7 ans



8 à 12 ans



13 à 17 ans



17 ans arrivant
à majorité



32
filles



40
garçons

Les jeunes concernés par les mesures présentent une grande diversité d'âge, de la petite enfance à l'adolescence.

Les accompagnements sont adaptés à l'âge et aux besoins spécifiques de chaque mineur et de chaque famille :



accompagnements
précoces pour les
plus petits



soutien à la
scolarité



insertion pour
les adolescents

Le SCAFE

Bilan de l'année 2025 :



Montée en charge progressive, tant au niveau du **recrutement** que du **nombre de mesures exercées**.

Si le service n'est pas encore au complet et en capacité d'accueillir les 280 mesures, **le travail partenarial** amorcé en cette seconde partie d'année 2025 **a permis de faire connaître** le service **auprès des différents acteurs**, d'entamer des partenariats de qualité, mais également de pouvoir être **identifié comme un acteur des mesures AEMO par les différents cabinets**.

Cette fin d'année 2025 marque la mise en place d'une **stabilité au sein du service**, la **reprise du recrutement**, la création d'une équipe complète, d'un esprit de corps et la formation des salariés.

Pour 2026, nous gardons le cap de la démarche qualité du service :



Pour les salariés

- Mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- L'intégration et la régulation de l'IA dans nos pratiques



Pour le public accompagné

- Travaux amorcés sur le thème de la **bientraitance, à l'échelle de la métropole sur les Informations Préoccupantes**
- **Coopération inter-structures, pour une meilleure prise en charge des familles**, à l'aube d'une réorganisation de la protection de l'enfance sur le territoire de la métropole.
- **Développement des partenariats** mis en place en 2025 et ceux à venir en 2026, avec tous les **acteurs du territoire qui agissent autour de la famille**, mais également avec les **magistrats** que nous côtoyons en permanence dans le cadre de nos missions.

L'Action Éducative Administrative

L'AEA est une **prestation d'aide sociale à l'enfance**, mise en œuvre à la **demande des parents ou des représentants légaux** ou avec leur accord. Elle apporte un **soutien matériel, éducatif et psychologique** à la famille, à son domicile. Cet accompagnement s'inscrit dans le dispositif de la **protection de l'enfance**.



L'AEA en 2025 c'est :



Une équipe de
37 professionnels,
composée d'éducateurs
spécialisés, d'assistants de
service social, de techniciens
de l'intervention sociale et
familiale, de secrétaires, d'une
conseillère en économie
sociale et familiale et de
cadres.

Nombre d'enfants suivis en 2025 :

1221 dont :



498
filles



723
garçons

Problématiques rencontrées :



Séparations
parentales
conflictuelles



Précarité
des familles
accompagnées



Problématiques
multiples d'accès
aux soins

L'Action Éducative Administrative

Temps forts 2025 :



Développement des actions collectives à destination des familles



Renouvellement de l'habilitation à 15 ans



Journée à destination des familles accompagnées par le service le 21 mai dans les locaux de l'Udaf. Diverses activités et ateliers leur ont été proposés à cette occasion



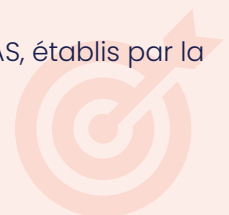
Perspectives 2026 :

Formation des professionnels sur le thème « l'usage des écrans, et l'impact sur l'éducation »

Poursuite du travail engagé avec la DPPE (Direction de la Prévention et Protection de l'Enfance) **sur l'attractivité des métiers**

En mars 2026 : évaluation du service par un organisme extérieur (référentiel HAS, établis par la Haute Autorité de Santé)

Elaboration d'une charte de bientraitance



L'Action Éducative Administrative Petite Enfance

L'AEA PE est une mesure éducative intensive de courte durée – 6 mois renouvelable une fois – exercée par des éducatrices de jeunes enfants et qui s'adresse à des familles avec des **enfants âgés de 0 à 6 ans**. Il s'agit d'une intervention à domicile dite de prévention précoce.



L'AEA PE en 2025 c'est :



Une équipe de
7 professionnels
composée d'éducateurs
de jeunes enfants, de
secrétaires et de cadres.

Nombre d'enfants suivis en 2025 :

141 dont :



49
filles

92
garçons

Problématiques rencontrées :



Précarité des
familles et
notamment
monoparentales



Conflits
parentaux



Accompagnement
lors de la découverte
du handicap d'un
enfant

L'Action Éducative Administrative Petite Enfance

Temps forts 2025 :



Développement des actions collectives à destination des familles : sortie à l'auditorium de Lyon, pique-nique à la Tête d'Or, actions collectives autour du jeu, spectacles de fin d'année, action avec une intervenante autour d'activités sensorielles, eveil musical avec une intervenante musicienne



Journée à destination des familles accompagnées par le service le 21 mai 2025 dans les locaux de l'Udaf. Diverses activités et ateliers leur ont été proposés à cette occasion



Renouvellement de l'habilitation du service pour 15 ans, soit jusqu'en 2039



Perspectives 2026 :

Réécriture du projet de service

Formation des professionnels sur le thème « l'usage des écrans, et l'impact sur l'éducation »

Elaboration d'une charte de bientraitance

Accueil de stagiaires en formation au Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)



L'Aide à la Gestion du Budget Familial

L'AGBF est **une mesure de protection de l'enfance, ordonnée par le Juge des Enfants** lorsque les prestations familiales et le RSA versés à une personne isolée ne sont pas utilisés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants. Le délégué aux prestations familiales exerce auprès de la famille une **action éducative** visant à **rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations**.

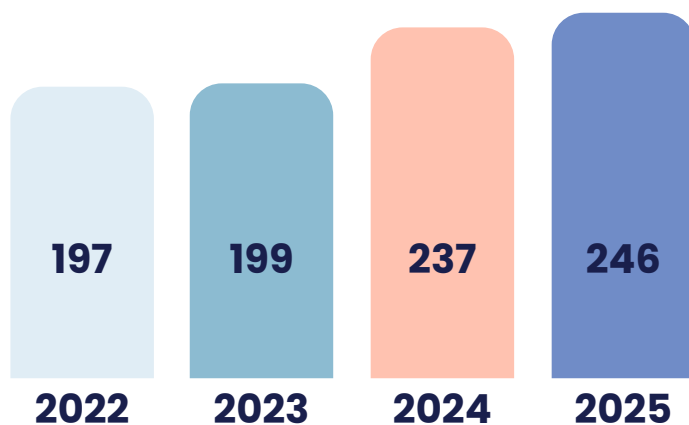


L'AGBF en 2025 c'est :



14 professionnels composés de délégués aux prestations familiales, de secrétaires et de cadres.

Augmentation significative de l'activité Nombre de familles suivies



Problématiques rencontrées



Budgets des familles très déséquilibrés



Parents rencontrant des difficultés de gestion



Risque d'expulsion du logement et surendettement

L'Aide à la Gestion du Budget Familial

Temps forts 2025 :



Recrutement d'une déléguée aux prestations familiales supplémentaire au sein de l'équipe, permettant de baisser le nombre de familles suivies par travailleur social, et d'améliorer la qualité des accompagnements



Journée à destination des familles accompagnées par le service le 21 mai 2025 dans les locaux de l'Udaf. Diverses activités et ateliers leur ont été proposés à cette occasion



Renouvellement de l'habilitation du service pour 15 ans

Perspectives 2026 :

Prestations de serment pour trois délégués aux prestations familiales

Promotion de la mesure AGBF auprès des professionnels de la Métropole et du Rhône

Rencontre avec les maisons d'enfants avec lesquelles nous sommes en partenariat

Elaboration d'une charte de bientraitance



La Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs

Le service de mandataire judiciaire à la protection des majeurs assure la **gestion des affaires personnelles et patrimoniales des personnes vulnérables**, sous tutelle (représentation), curatelle (assistance) ou sauvegarde de justice. **Les mandataires veillent à la protection de leurs droits, intérêts et libertés**, en garantissant leur bien-être et leur sécurité. Ce service agit en conformité avec les décisions judiciaires qui leur donnent mandat et ils prennent en compte les besoins spécifiques de chaque individu dans leur accompagnement.



L'Activité en 2025



22

professionnels
(mandataires judiciaires,
juriste, cadre intermédiaire)



1186

mesures de protection suivies
en moyenne/mois

Profil des mesures et accompagnement des majeurs protégés



Près de **63%**

des mesures exercées sont
des **curatelles renforcées**

28%

sont des tutelles



826

personnes à domicile

370

personnes en établissement

Les missions d'Information Soutiens aux Tuteurs Familiaux



3

professionnelles MJPM
supervisées par une cheffe
de service



113

Rendez-vous individuels

584

Permanences
téléphoniques et de réponses mail



113

**Permanences au sein
des tribunaux**

Permanences mensuelles
au Tribunal Judiciaire de
Villefranche et permanences
hebdomadaires aux tribunaux
de Lyon et de Villeurbanne.



15

actions collectives avec
plus de **344** personnes

La Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs

Le service MJPM, c'est aussi le suivi des mesures



56 dossiers
Adhoc mineurs
dont 18 mesures

17 nouveaux
dossiers Adhoc
majeurs

7 dossiers en cours
de procédure de
rétablissement personnel

Temps forts 2025 :



Relance des Cotech
(comité technique et
qualité) et **Cosui**
(plaintes et réclamations,
événements indésirables)



**Relance des groupes
d'expression** sur
les 3 sites



**Recrutement fin
septembre d'un Directeur
pour une mission de
transition** d'un an.
Passage à temps plein
d'un poste de Juriste

Perspectives 2026 :

Recrutement du Directeur des services adultes

Volet formation sur UNIT (logiciel métier)

Journées portes ouvertes du 2 avril 2026

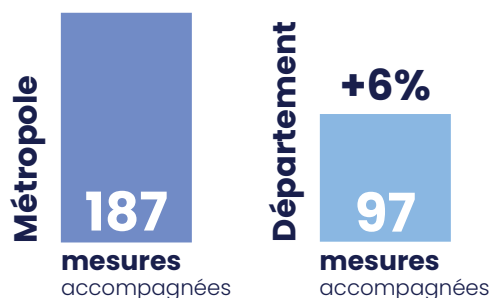
Repas partagés entre mandataires et personnes accompagnées



La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) est régie par les articles L 271-1 à 8 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Toute personne majeure qui **perçoit des prestations sociales** et dont la santé ou la **sécurité est menacée** par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources, peut **bénéficier d'une mesure d'accompagnement social personnalisé** qui comporte une **aide à la gestion de ses prestations sociales** et un **accompagnement social individualisé**. Elle prend la forme d'un **contrat conclu entre l'intéressé et le Département** et repose sur des engagements réciproques. Le contrat prévoit des actions en faveur notamment de l'**insertion sociale** et tend à rétablir les conditions d'une **gestion autonome des prestations sociales**. L'exercice de ces mesures nous est confié par la Métropole de Lyon et le Département du Rhône.

La MASP en 2025 c'est :



151

Renouvellement de mesures
en majorité pour 12 mois afin de
stabiliser les situations

81

nouvelles mesures

59

fins de mesures illustrent la double
vocation de la MASP : **tremplin vers
l'autonomie** ou le cas échéant,
un levier d'évaluation vers
une **protection renforcée**

Effectifs



7 déléguées MASP
1 directeur à compter de
septembre 2025
1 cheffe de service
2 stagiaires accueillis

Profil des personnes accompagnées



56%
sont des femmes

44%
sont des hommes

45-59 ans
est la tranche d'âge la plus
représentée



L'**AAH** (allocation adulte
handicapée) et le **RSA** sont
leurs principales ressources

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

Temps forts 2025 :



Renforcement du partenariat territorial :

partenariat avec les acteurs locaux solides (services des MDM, CCAS, bailleurs, centres de soins, SAVS, associations caritatives, médecins experts) permettant de fluidifier les échanges et la mise en œuvre d'actions en faveur de l'utilisateur



Accompagnement de proximité «sur-mesure»

(visites à domicile, rendez-vous tripartites, accompagnements auprès des partenaires, contacts réguliers) permettant d'adapter l'accompagnement aux situations et d'assurer un suivi au plus près des besoins



Formation des professionnels

«sensibilisation à l'écoute familiale pour mieux appréhender les situations de violence dans les familles et les couples»

Perspectives 2026 :

Lutte contre l'isolement et renforcement de l'ancrage social via des partenariats avec les acteurs du lien social et les associations d'entraide

Renforcement de l'accompagnement de publics spécifiques (les personnes ayant des troubles psychiques et les personnes confrontées à des difficultés liées aux droits des étrangers)

Amélioration des articulations entre le dispositif MASP et les mesures de protection juridiques pour assurer la continuité de l'accompagnement

Poursuite des actions de formation et la montée en compétence des équipes

Suivi de la file active : garantir un équilibre entre la capacité d'accompagnement du service et les besoins exprimés sur le territoire



Le Fonds de Solidarité Logement

Le « volet accès » du Fonds de Solidarité Logement (FSL) est un **dispositif d'aide** qui s'adresse aux **personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement**. Selon le niveau de ressources et la nature des difficultés des demandeurs, **certaines aides** (cautionnement, prise en charge du dépôt de garantie voire d'autres frais liés à l'installation) **peuvent être accordées**.



Le FSL en 2025 c'est :



237

demandes traitées avec un montant moyen des aides financières accordées de

411 €

Nature des aides accordées

Aides financières seules



94%

Garanties et aides financières cumulées



5%

Renoncement au logement



1%

Problématiques rencontrées :



Faibles ressources ne facilitant pas l'accès à un logement



Bénéficiaires en grande précarité financière



Stabilisation du montant total des défauts de paiement des locataires, pris en charge par le FSL en 2025

Temps forts 2025



Optimisation du logiciel métier

Révision des process afin de rendre plus efficiente l'organisation de service

Perspectives 2026

Temps de travail avec le Département sur la **refonte du règlement intérieur**

Améliorer notre collaboration avec les bailleurs sociaux et les professionnels de terrain concernant la mise en œuvre du FSL Accès : compléter les dossiers de demande, mieux faire connaître des règles d'attribution des aides, des procédures notamment concernant les recours etc.

Temps de travail avec le département sur la refonte des contrats de garantie et charte sous location

L'Accompagnement social lié au logement

Les conseillères en ESF (Education Sociale et Familiale) de la Maison de Famille assurent des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL), orientées par Action Logement. Ces mesures s'adressent aux **salariés d'entreprises cotisant à Action Logement** rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans leur logement. Elles visent à **renforcer l'autonomie des bénéficiaires dans la gestion du logement et du budget**. L'accompagnement comprend des conseils, un suivi administratif et une médiation avec les bailleurs, dans une perspective de maintien durable dans le logement.



L'ASLL en 2025 c'est :



24

ménages suivis, dont

80% avec des enfants à charge

82 entretiens réalisés

Effectifs



2

nouvelles conseillères ESF

1

secrétaire et un encadrement

Perspectives 2026



Maintenir la nouvelle dynamique entre l'équipe de la **Maison de la Famille** et **Action logement**

Suivre la typologie des ménages pour mieux comprendre les **besoins des familles**

Fragilité budgétaire des ménages accompagnés

Les budgets sont fortement contraints, avec un reste à vivre limité (360 € par personne).

Le poids des dépenses liées au logement est très élevé (près de 65 % des charges), constituant le principal facteur de tension financière.

L'endettement est significatif (5 270 € en moyenne au début de l'accompagnement), principalement lié à des **difficultés à assumer les charges courantes**.

La situation des ménages rencontrés en ASLL traduit un **déséquilibre durable entre ressources et dépenses contraintes**, générant des **situations de fragilité financière et résidentielle**.

Le service Institution

Le service Institution a pour mission principale de **régler l'ensemble des missions statutaires de l'Udaf fixées par le Code de l'Action Sociale et des Familles**. Il s'occupe notamment de la gestion des **listes d'adhérents, des cotisations et du versement du Fond Spécial**, après avoir reçu l'aval du Conseil d'Administration. Il contribue au **développement de l'association** par l'élaboration et la mise en œuvre d'actions innovantes et le **contact avec de nouvelles associations**. Enfin il est **l'interface entre l'Udaf, ses associations membres ou associées**, les autres services et les partenaires.



Effectifs



1 secrétaire
1 alternante
1 Directrice



1
Réunions de travail
hebdomadaire

Organisation et coordination de la vie institutionnelle

19

réunions institutionnelles organisées

9

conseils d'administration

+ **1**

conseil d'administration exceptionnel

8

bureaux

+ **1**

bureau exceptionnel

4

événements institutionnels

1

Assemblée Générale

1

Cérémonie des vœux

1

Événement interne pour les 80 ans de l'Udaf

1

Inauguration des locaux

Le service Institution

Temps forts 2025 :



Gestion et mise à jour des listes d'adhérents ainsi que du **suivi des adhésions**

Organisation de **l'Assemblée générale électorale du 26 juin 2025**

Organisation des commissions **"Médaille de la famille"**

Attribution et distribution du **fonds spécial aux associations et fédérations adhérentes**

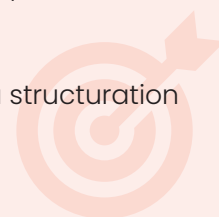


Perspectives 2026 :

Organisation de l'Assemblée générale 2026 et d'un temps festif réunissant salariés et administrateurs

Promotion de la représentation des familles au sein des CCAS, en lien avec les prochaines élections municipales

Accompagnement renforcé du Conseil d'administration et du Bureau dans la structuration des ordres du jour et la formalisation des comptes rendus



La Médiation Familiale

Un processus apaisé pour résoudre les conflits

La médiation familiale est une démarche volontaire qui permet aux **membres d'une famille** de dialoguer et de résoudre leurs différends de manière sereine. **Encadrée par une médiatrice familiale diplômée d'État**, elle offre un **espace de discussion**. Ce dispositif est particulièrement précieux dans les **contextes de séparation, divorce, conflit intergénérationnel** (pensions alimentaires, successions, etc.)



Le rôle de la médiatrice familiale est de **faciliter le dialogue**, d'**encourager l'écoute** et d'aider les personnes concernées à **trouver des solutions mutuellement acceptables**, sans jugement ni imposition de décision. L'objectif est de **préserver les liens familiaux et de limiter les tensions**, en particulier dans l'intérêt des enfants.

Notre service est **conventionné par la CAF** et bénéficie du **soutien financier** de la CAF, de la MSA, du Ministère de la Justice, du Département du Nouveau Rhône et des communes signataires de la convention cadre de la CAF du Rhône.

Dans le cadre d'une convention avec l'UNAF, deux de nos médiatrices renforcent actuellement leurs compétences dans la **prise en charge des conflits familiaux liés à un contexte d'aidance (MAA)**.

L'activité en 2025 :



1125

entretiens réalisés



718

bénéficiaires
accompagnés



16

lieux de permanence, dont

11 en Métropole

5 sur le Nouveau Rhône

Types de médiations engagées



Conflits
intergénérationnels



Conflits liés
à la perte
d'autonomie
(MAA)



Conflits parentaux
liés aux divorces
ou aux séparations

La Médiation Familiale

Effectifs



3,7 ETP de médiatrices
familiales dont 1 sur le Nouveau Rhône

5 médiatrices familiales diplômées d'État

1 Secrétaire dédiée à l'accueil
téléphonique et au suivi administratif

1 Directrice de service

Temps forts 2025 :



Suite au départ à la retraite de
Mme Florence Gautheron : **prise
de fonction d'une nouvelle cadre
de service** en janvier 2025 et
**embauche d'une médiatrice
familiale** à mi-temps
en mars 2025



**Participation à la
journée nationale des
aidants** organisée par
Métropole Aidante



**1ère session de formation
à la médiation parents
- adolescents** pour
l'ensemble de l'équipe

Perspectives 2026 :

Renforcer l'équipe par la formation d'une nouvelle médiatrice à la médiation aidants-aidés

Déployer une action structurée de sensibilisation interne à la santé mentale

Intégrer la Maison de la Famille du Val-d'Oingt dès son ouverture (prévue en septembre 2026)

Poursuivre et consolider les interventions menées en milieu carcéral



Le Conseil Numérique

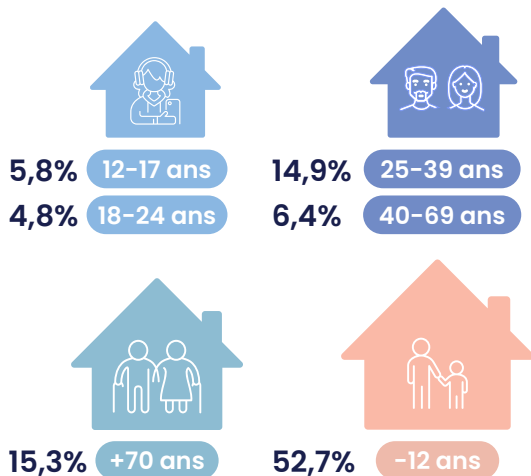
Autonomie numérique

Le conseil numérique aide les citoyens à **utiliser les outils numériques au quotidien**. Il accompagne la **dématérialisation des services**, encourage une utilisation **responsable** du numérique et **développe les compétences** pour plus d'**autonomie**.

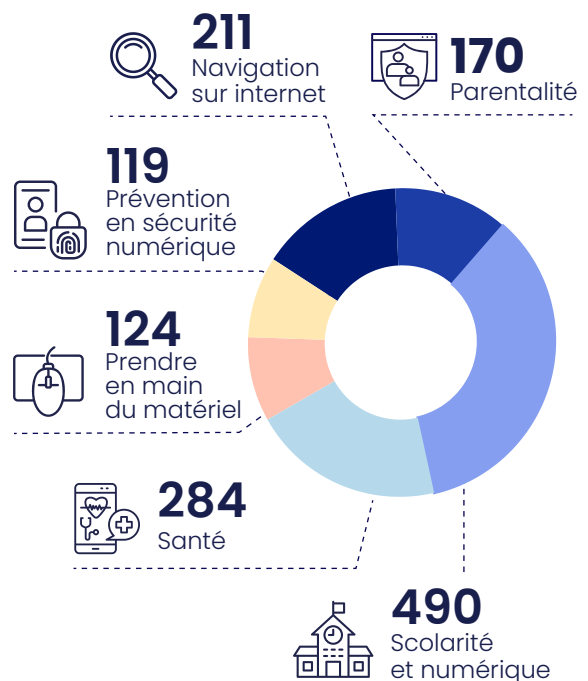


Le conseil numérique en 2025 c'est :

1229 personnes accompagnées dont :
24 rendez-vous individuels
1 205 participations lors de 86 ateliers



Principaux thèmes des accompagnements



Moyens

3 Conseillers numériques,
1 Chargée de développement local
1 Directrice
3 lieux physiques Udaf

3 véhicules
2 « bureau mobile Maison de la Famille »
 Des espaces mis à disposition par nos partenaires

Le Conseil Numérique

Temps forts 2025 :



Pérennisation des ateliers pour les seniors
en partenariat avec la **CARSAT** et la
Communauté de communes de Villefranche

**Renforcement des ateliers collectifs
pour les seniors** afin de favoriser leur
autonomie numérique

**Mise en place d'ateliers ludiques à
destination des jeunes** dans le cadre
de « Quartier d'été » - Métropole de Lyon

**Poursuite des ateliers pour les jeunes et leurs
parents**, en lien avec l'appel à projet de la
Métropole de Lyon sur l'inclusion numérique et
la parentalité

**Ateliers de sensibilisation aux
numériques à destination des collégiens**

Promotion de Mon Espace Santé à la suite
de l'appel à projet de l'ARS*

Participation au **festival "Explore ta santé"**,
porté par la Ville de Lyon

**Développement de partenariat avec des
structures d'insertion professionnelle**

Mise en marche des bornes numériques dans
les 3 antennes de l'Udaf pour faciliter l'accès
au numérique (ainsi que des permanences)



*Scannez pour
accéder à la vidéo

Perspectives 2026 :

Ouverture d'une antenne au Val d'Oingt en septembre 2026

Développement des ateliers pour les seniors en partenariat avec la CARSAT et la
Communauté de communes de Villefranche

Actions en lien avec le label Parents - Parlons numérique, en partenariat avec l'UNAF

Développement de formation en lien avec le public en insertion professionnelle

Développement de l'aller vers avec l'étude d'une maison France Services itinérante



Le Soutien Budgétaire : PCB

Les Points Conseil Budget (PCB) ont pour objectif de **prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire**. Ce sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à **accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires** afin d'enrayer un dysfonctionnement dans la gestion des ressources. **Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF)** de l'Udaf 69 **organisent des permanences** au plus près des familles dans les **zones péri-urbaines ou rurales** ainsi que dans les quartiers politiques de la ville de notre territoire, dans une démarche d'« aller-vers ».



Nombre de personnes accompagnées

177 dont :



93

femmes



84

hommes

Leur âge



7

moins de
25 ans



24

Plus de
60 ans



127

Entre 25 et
60 ans

Âge non renseigné : 19 personnes

Leur situation familiale

40%

Personnes
seules sans
enfant(s) ou
personne(s)
à charge

31%

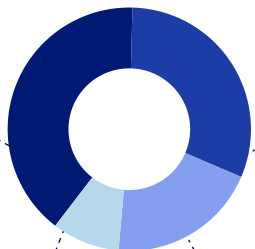
Personnes
seules avec
enfant(s) ou
personne(s)
à charge

9%

Personnes en
couple sans
enfant(s) ou
personne(s)
à charge

20%

Personnes en
couple avec
enfant(s) ou
personne(s)
à charge



Leur catégorie socio-professionnelle

59

Actifs

51

Demandeurs
d'emploi

21

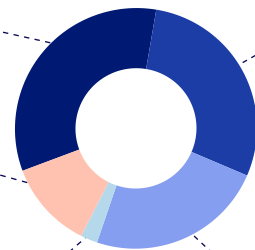
Non
renseigné

4

Etudiant(e)s

42

Inactifs hors
étudiants



Le Soutien Budgétaire : PCB

Leur situation budgétaire

**77**

Personnes ayant un solde bancaire négatif

**111**

Personnes ayant eu au moins un arriéré de paiement au cours de l'année

Démarches réalisées au cours des accompagnements

**290**

entretiens réalisés

Pour une même personne ou pour un même ménage, plusieurs démarches ou orientations peuvent être proposées

**177**

diagnostics budgétaires

**95**

Accompagnements à la procédure de surendettement (montage, suivi du dossier)

**53**

Accompagnements budgétaires

**6**

Prises de contact/négociations avec les créanciers

**4**

Accompagnements à l'ouverture de droits

Actions collectives

**22**

actions collectives menées

201

personnes présentes

Thèmes principaux :

- Outils de gestion budgétaire
- Être un consommateur averti
- Astuces pour faire des économies au quotidien
- Couple et argent, vers une gestion égalitaire au sein des couples

Impacts de l'accompagnement sur les ménages

129

ménages ont vu leurs impayés diminuer et/ou leurs factures acquittées augmenter

128

ménages ont vu leur reste à vivre augmenter

Le Soutien Budgétaire : PCB

Temps forts 2025 :



Participation à la Semaine de l'Éducation Financière en partenariat avec la Banque de France

Partenariat avec les missions locales de Villefranche et Belleville

Participation à la semaine du Ruban Blanc avec notamment un atelier : Couple et argent, vers une gestion égalitaire au sein des couples

Partenariat à Brignais avec Deux Fleuves Rhône Habitat pour des permanences itinérantes

Développement global des ateliers collectifs à destination du public, engendrant une hausse de la demande

Perspectives 2026 :

Développer l'activité des actions collectives et accroître leur catalogue

Poursuite de l'engagement lors de la Semaine de l'Éducation Financière

Recrutement d'un CDD en temps partiel afin de répondre à l'augmentation du nombre de bénéficiaires

Développer encore l'itinérance sur de nouvelles communes



Contacter nos services

✉ contact@udaf-rhone.fr

☎ 04.72.76.12.00 - Lyon

☎ 04.74.02.23.50 - Limas

☎ 04.72.69.51.10 - Vaulx-en-Velin

✉ institution@udaf-rhone.fr

☎ 04.72.76.12.12

✉ communication@udaf-rhone.fr

☎ 06.24.18.62.06

✉ mediationfamiliale@udaf-rhone.fr

☎ 04.72.76.12.25

✉ pcb@udaf-rhone.fr

☎ 04.27.02.23.45

✉ conseillernumerique@udaf-rhone.fr

☎ 04.72.76.12.12

✉ fsl@udaf-rhone.fr

☎ 04.72.76.12.12

✉ als.udaf@udaf-rhone.fr

☎ 04.27.01.21.69

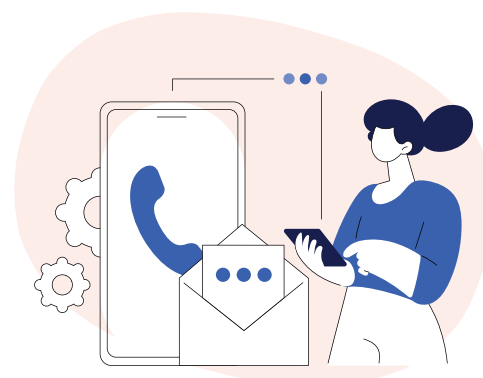
✉ poleenfancefamille@udaf-rhone.fr

✉ poleadultes@udaf-rhone.fr

✉ masp@udaf-rhone.fr

✉ recrutement@udaf-rhone.fr

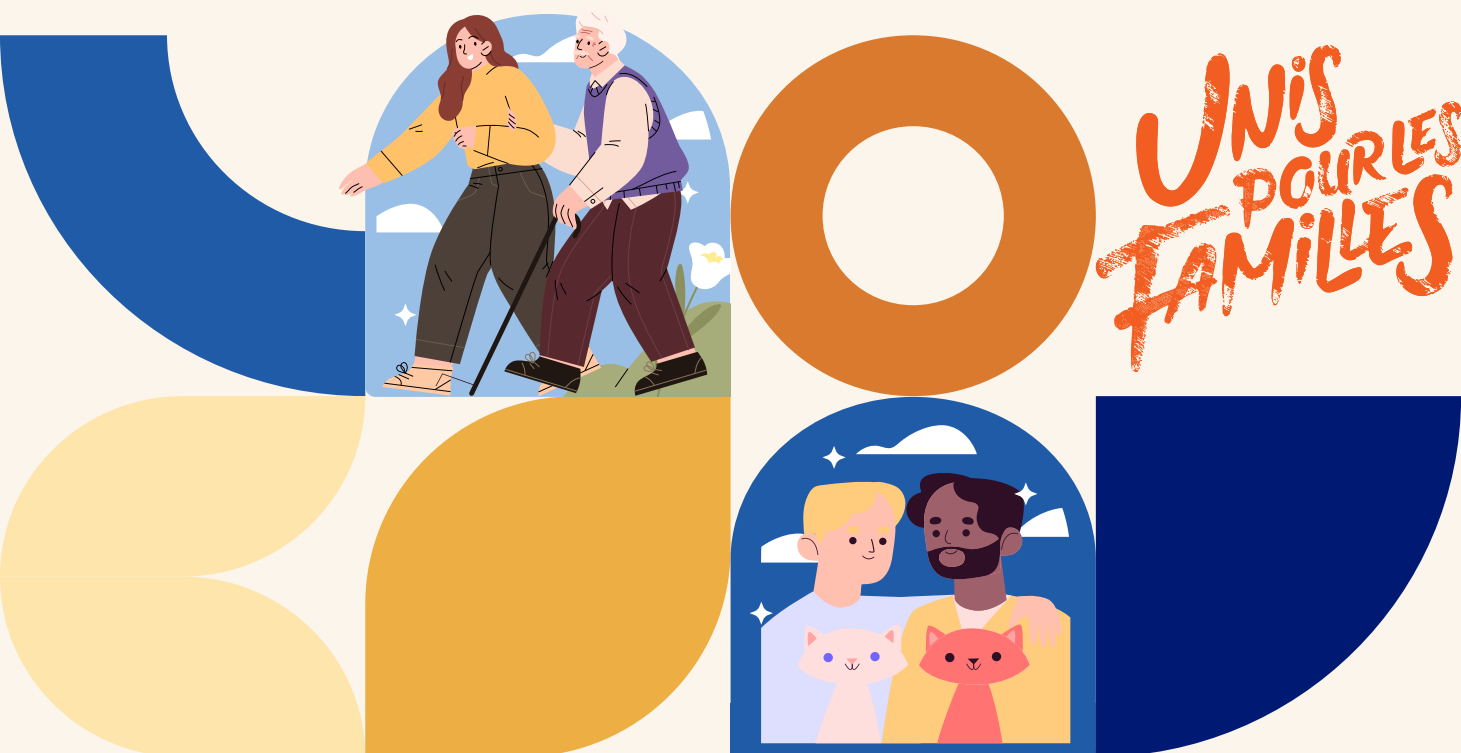
☎ 06.11.96.53.49



Ils nous ont fait confiance en 2025

L'Udaf 69 remercie ses partenaires financiers





UNIS POUR LES FAMILLES

**Union Départementale
des Associations Familiales du
Rhône et de la Métropole de Lyon**

Tél : 04 72 76 12 00
Mail : contact@udaf-rhone.fr
12 bis rue Jean-Marie Chavant
69007 Lyon

www.udaf69.fr

